baromètre

L'aéroport de Toulouse pointé pour les retards

Selon le baromètre établi par le site Gate 28, spécialiste de l'indemnisation des retards aériens, l'aéroport de Toulouse Blagnac figure parmi les moins performants en termes de vols retardés ou annulés. Ce baromètre dresse le classement des aéroports français ayant enregistré sur le trimestre le plus fort taux de vols annulés ou retardés de plus de trois heures. Avec un taux de 1,31 % (34 900 passagers impactés), Toulouse-Blagnac se classe ainsi deuxième, derrière Lyon, avec un taux de 1,63 % (48 200 passagers impactés), mais devant Paris CDG avec un taux de 1,11 % (208 800 passagers impactés).

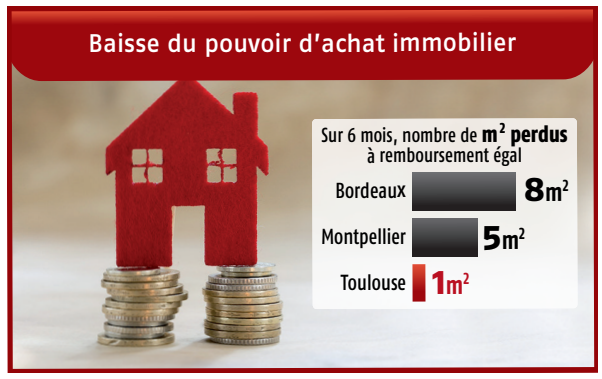

Baisse limitée du pouvoir d'achat immobilier

« La hausse des prix observée depuis ces derniers mois fait mal au portefeuille des nouveaux acheteurs et ce, malgré une relative stabilisation des taux des crédits immobiliers », indique le site de courtage immobilier Meilleurtaux.com. Dix-sept villes sur 20 perdent des m² par rapport à la situation observée il y a six mois. Rennes et Bordeaux perdent jusqu'à 8 m² à remboursement égal. Le Mans, Nîmes et Montpellier accusent une baisse de 5 m² du pouvoir d'achat immobilier. Les moins pénalisées par ces changements sont Dijon, Reims et Toulouse qui ne perdent qu'un petit m² en six mois.

Autonomie alimentaire des métropoles : Toulouse 24e

Le cabinet de conseil Utopies a évalué le degré d'autonomie alimentaire des 100 premières aires urbaines françaises. Elles ne consomment que 2 % de produits locaux en moyenne. Avec un taux 8,12 %, Avignon arrive en tête, devant Valence (6,43 %) et Nantes (6,37 %). En Occitanie, Perpignan pointe en septième position avec un degré d'autonomie de 5,36 %, devant Nîmes, 10e (4,43 %) et Montauban, 12e (3,78 %) Les métropoles régionales sont loin derrière. Toulouse affiche un degré d'autonomie de 2,63 %, soit en 24e position, tandis que Montpellier avec un taux de 2,02 % se hisse au 41e rang.

décideurs

Amandine Pillot. Elle a créé Atout-caP, un service de consultation en entreprise spécialisé dans le recrutement de travailleurs en situation de handicap.

ALM

Faire de la place au handicap

Faciliter l'emploi chez les actifs en situation de handicap, voici la mission que s'est fixée Amandine Pillot. Cette ancienne étudiante de TBS titulaire d'un mastère en marketing management et communication a créé en juillet 2017 Atout-caP, un service destiné à accompagner les entreprises dans le recrutement de salariés en situation de handicap. « Le taux de chômage des travailleurs handicapés s'élève à 20 % environ, c'est deux fois plus élevé que pour les autres travailleurs », se désole Amandine Pillot. « Cela s'explique par plusieurs facteurs tels que les enjeux financiers dont dépendent les entreprises mais aussi par les discriminations à l'embauche. »

Selon la législation française, tout employeur occupant au moins 20 salariés est tenu d'employer à plein temps ou à temps partiel des travailleurs handicapés dans une proportion de 6 % de l'effectif total de la société. Et il n'est pas nécessaire de recourir à une embauche pour être en règle. Les entreprises peuvent aussi faire appel à des Établissements et services d'aide par le travail (Esat) pour sous traiter certaines prestations en les confiant à des personnes en situation de handicap. Lorsque ces obligations ne sont pas respectées, les sanctions financières sont élevées. D'après l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph), la contribution peut aller de 400 à 1 500 fois le Smic horaire par travailleur handicapé manquant selon la taille de l'entreprise.

« Ma démarche permet de sensibiliser les entreprises qui ne sont pas en conformité avec la loi et d'activer des embauches si elles le souhaitent. C'est un rôle pour lequel je dois faire preuve de beaucoup de pédagogie », détaille Amandine Pillot. « Il arrive que des responsables se braquent face à ce que représente le handicap, qui pourtant, est invisible dans 80 % des cas. » Elle même en situation de handicap du fait de sa malvoyance, Amandine Pillot connaît bien les difficultés que cela peut entraîner dans le monde professionnel. Mais elle considère que les différences liées au handicap sont en réalité une force. « Dans la grande majorité des cas, les entreprises sont extrêmement satisfaites du recrutement d'individus en situation de handicap », se réjouit Amandine Pillot. « Malgré leurs difficultés, ces salariés sont particulièrement assidus car ils sont heureux de pouvoir travailler. Je pense que l'apport d'une différence est toujours enrichissant pour leur environnement professionnel. » Basée à Toulouse, elle n'exclut pas de se déplacer ailleurs en France pour proposer ses services de consultation aux entreprises. **Arthur Le Maout**

www.atout-cap.com

Ils bougent

DR

Jean-François Colombet, nouveau secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne

Par décret du président de la République en date du 3 juillet, Jean-François Colombet vient d'être nommé secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne. Il a pris ses fonctions le lundi 24 juillet. Agé de 57 ans, le Stéphanois est licencié en droit et diplômé du cycle des Hautes études européennes. Il a débuté sa carrière dans l'administration comme attaché de préfecture dans l'Oise. Avant d'arriver à Toulouse, Jean-François Colombet était depuis trois ans secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe.